

DECRET N°2014-279 DU 18 AVRIL 2014

portant nomination de Monsieur **Koissi Isidore TOSSOU** en qualité de
Conseiller Technique à l'Economie du Président de la République

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi organique n° 2010-05 du 3 septembre 2010 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République en Conseil des Ministres ;
- Vu** la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-338 du 02 octobre 2012 portant modalité d'application des articles 3 et 10 de la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 avril 2014,

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Koissi Isidore TOSSOU** est nommé Conseiller Technique à l'Economie du Président de la République.

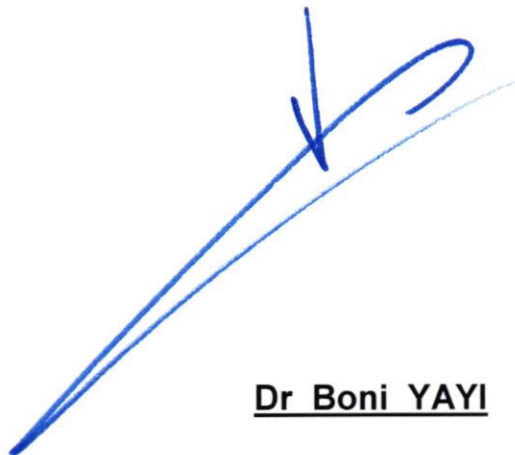
Article 2 : L'intéressé devra prendre toutes les dispositions diligentes pour faire la déclaration de son patrimoine dans les quinze (15) jours calendaires au plus tard à compter de la prise et de la fin de ses fonctions conformément à la loi.



Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

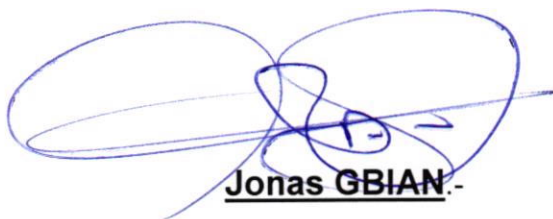
Fait à Cotonou, le 18 avril 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to Dr. Boni Yayi, consisting of a long horizontal stroke with a large loop at the end and a vertical stroke crossing it.

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

A blue ink signature, likely belonging to Jonas GBIAN, featuring a complex, swirling pattern with multiple loops and a horizontal line crossing through the center.

Jonas GBIAN.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEF 4 AUTRES MINISTERES 25 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JORB 1.-